

# **Contrat de Prestation**

Ce présent contrat est fait aux conditions et clauses suivantes, que les parties s'obligent à respecter et accomplir scrupuleusement.

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES :**

La société MT-SOLUTIONS GUINÉE Quartier Coléah, Secteur Terrasse – Rue 004 Commune de Matam CONAKRY – GUINEE

Ci-après la SOCIÉTÉ d'une part,

ET

Mr LANIKPEKOUN ABDOULAYE FATAYE d'identité N°000554501 Domicilié(e) au pays/quartier Coleah Tel : 622649133 Agissant à titre de **Particulie**r

Ci-après PRESTATAIRE d'autre part.

## I- Objet du contrat

Ce contrat est destiné à régir la relation de partenariat entre les parties, pour l'exécution des travaux qui seront confiés au prestataire qui s'engagera à réaliser en conformité pour la mise en conformité du poste HT/BT alimentant ecobank agence manquepas

### Durée du Contrat

• Le présent contrat prend effet dès sa signature et prend fin après la réalisation des travaux.

#### Résiliation de contrat



Le présent contrat pourra être résilié par anticipation, par l'une ou l'autre des parties, en cas de non-respect de l'une ou quelconque des obligations souscrites par chacune des parties.

#### II- Rémunération

Le montant du présent contrat est de 229.626.000 (Deux cent vingt-neuf millions six cent vingt-six mille francs guinéens).

Au-delà des modalités de paiement définies entre les parties lors du déclanchement de chaque mission, un pourcentage du montant total sera retenu pour validation de la bonne exécution des tâches confiées, les modalités de paiements sont les suivantes :

- Acompte de démarrage 20%
- Réalisation de 50% des travaux 20%
- Réalisation de la totalité des travaux 60%

## III- Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver secrètes les informations marquées comme (confidentielles ou secret) transmises entre elles.

Le prestataire ne doit en aucun cas outrepasser la société pour vouloir traiter en étroite collaboration avec le client, cette action sera qualifiée de trahison est passible de poursuites judiciaires avec dommages et intérêts.

Fait à Conakry, le 30/09/2022.

Lu et Approuvé
Directeur MT-SOLUTIONS GUINÉE

Lu et Approuvé PRESTATAIRE